

DEPARTEMENT
DE L'AVEYRON

Mairie d'ARVIEU
12120

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 MARS 2008

L'An deux mille huit, le quatorze mars à vingt heures quarante cinq minutes, le conseil municipal de la commune d'ARVIEU s'est réuni, à la salle des délibérations, en séance ordinaire.

Les membres du conseil municipal de la commune d'Arvieu, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations des 9 et 16 mars 2008, se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est publique.

Etaient présents : Mmes et Mrs Claudine BRU, Jean-Michel ALBOUY, Raymond VAYSSETTES, Gilles BOUNHOL, Pierre BLANCHYS, Laurent WILFRID, Monique PUECHGUIRAL, Robert CLOT, Jean-Marc DEJEAN, Jean-Paul COURONNE, Hélène LACAZE, Magali VERDALLE-LACROIX, Charles FIRTION, Vincent BENOIT et Guy LACAN.

La séance a été ouverte sous la présidence de monsieur Raymond VAYSSETTES, maire d'Arvieu, qui, après l'appel nominatif a déclaré installer :

Mmes et Mrs. Raymond VAYSSETTES, Claudine BRU, Jean-Michel ALBOUY, Gilles BOUNHOL, Pierre BLANCHYS, Laurent WILFRID, Monique PUECHGUIRAL, Robert CLOT, Jean-Marc DEJEAN, Jean-Paul COURONNE, Hélène LACAZE, Magali VERDALLE-LACROIX, Charles FIRTION, Vincent BENOIT et Guy LACAN.

La séance a été ensuite présidée par monsieur Jean-Michel ALBOUY, le plus âgé des membres du conseil.

Magali VERDALLE-LACROIX a été élu secrétaire de séance.

ELECTION DU MAIRE

Le Président a invité le Conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du maire.

Chaque conseiller municipal a remis ferme, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral).....	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité Absolue	08
Ont obtenu : Madame Claudine BRU	14 voix

Madame Claudine BRU ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Maire d'Arvieu.

ELECTION DES ADJOINTS

Le nombre de quatre adjoints étant approuvé, il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de madame Claudine BRU, élue Maire, à l'élection de quatre adjoints.

ELECTION DU 1^{ER} ADJOINT :

Chaque conseiller municipal a remis ferme, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral).....	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité Absolue	08
Ont obtenu : Monsieur Jean-Michel ALBOUY	14 voix

Monsieur Jean-Michel ALBOUY ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 1^{ER} Adjoint.

ELECTION DU 2^{ième} ADJOINT :

Chaque conseiller municipal a remis ferme, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral).....	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité Absolue	08
Ont obtenu : Monsieur Guy LACAN	14 voix

Monsieur Guy LACAN ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 2^{ième} Adjoint.

ELECTION DU 3^{ième} ADJOINT :

Chaque conseiller municipal a remis ferme, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral).....	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité Absolue	08
Ont obtenu : Monsieur Gilles BOUNHOL.....	14 voix

Monsieur Gilles BOUNHOL ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé 3^{ième} Adjoint.

ELECTION DU 4^{ième} ADJOINT :

Chaque conseiller municipal a remis ferme, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral).....	01
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité Absolue	08
Ont obtenu : Madame PUECHGUIRAL Monique	14 voix

Madame PUECHGUIRAL Monique ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 4^{ième} Adjoint.

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h25.

